

Procès-verbal

ASSEMBLEE GENERALE

mercredi 11 mai 2022, à 14h00
à la buvette de la salle de spectacles de Renens

1. Accueil des participants

Brigitte Rohr, présidente, ouvre l'assemblée générale 2022 en souhaitant la bienvenue à tous. Il ressort de la liste de présence 57 membres de la section, y compris le Comité.

Elle salue également la présence de Monsieur Jean-François Clément, Syndic de Renens, de Madame Karine Clerc, Municipale de Renens, de Madame Caroline Albiker Pochon, Municipale de Crissier, Madame Patricia Spack Isenrich, Municipale de Bussigny, Monsieur Gilles Cotton, représentant de Chavannes-près-Renens et Monsieur Raymond Durussel, Président de l'AVIVO-Vaud. Madame Pascale Manzini, Municipale d'Ecublens, est excusée.

L'ordre du jour affiché à l'écran est accepté sans remarque.

M. Jean-François Clément, Syndic de Renens, salue l'assemblée générale et en particulier tous les représentants et représentantes des communes avoisinantes et du président de l'AVIVO Vaud. Il relève que, bien que la commune de Renens ne soit pas des plus riches, elle offre néanmoins un lieu de solidarité dans lequel participe de multiples associations créant des liens sociaux et du sens dans les activités. Il constate que beaucoup de citoyens s'engagent pour atteindre ces buts.

Mme Karine Clerc, Municipale de Renens, remercie tout particulièrement le comité de l'AVIVO Renens et environs pour son engagement au sein de la commune. Elle relève, entre-autres, la problématique des « proches aidant » comme un défi à relever.

La Présidente remercie la Commune de Renens pour le vin d'honneur offert pour la collation qui suivra l'assemblée générale.

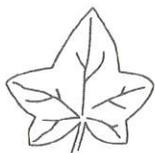
Petit rappel : la Section de Renens comptait au 31.12.2021 : 252 membres individuels, dont 2 membres d'honneur, Mesdames Eva Gloor et Alice Durussel, 68 couples, soit au total 388 membres.

La Présidente demande à l'assemblée de se lever et de respecter une minute de silence pour nos membres disparus en 2021, à notre connaissance.

2. Election de 2 scrutateurs – scrutatrices

2 scrutatrices sont élues à l'unanimité pour officier pendant cette assemblée.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31.08.2021



AVIVO Renens et environs

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 31.08.2021 a été mis à la connaissance de tous/toutes sur le site internet : avivo-vaud.ch/sections/#renens

Des exemplaires ont été mis à disposition dans la présente salle pour être consultés.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 31.08.2021 est accepté à l'unanimité.

4. Elections-Mutation au Comité

Le Comité propose les élections et mutations suivantes :

Michel Christinat et Michele Scala ont démissionné à la fin de l'année 2021. Trois nouveaux membres, à confirmer, se sont joints au comité, soit :

Ernest Boget, retraité et habitant de Renens depuis 3 ans, reprend le poste de secrétaire avec l'aide de Nicole Genet.

Gabriel Borcard prend en charge l'organisation des « grandes marches » pour soulager la responsable des « visites et balades », Marie-France Marteau.

Isabelle Huther reprend également quelques activités organisationnelles de Marie-France.

Les nouveaux membres du Comité sont élus par applaudissements.

La Présidente remercie, au nom du Comité, Michel Christinat qui a œuvré sans compter au sein du Comité depuis 2018 et qui continue à animer le groupe Mobilité réduite à Renens. Elle remercie également, au nom du Comité, Michele Scala qui a été élu Président du Comité des Italiens de l'Etranger des cantons de Vaud et du Valais. Cette nouvelle fonction l'amène, entre autres, à faire de nombreux déplacements et c'est la raison pour laquelle il a décidé de mettre fin à son activité au sein du Comité. Nous le félicitons et lui souhaitons plein de plaisir dans ses nouvelles fonctions.

Composition du Comité :

- Présidente : Brigitte Rohr
- Caissier : Olivier Fontanellaz
- Secrétaire administratif : Ernest Boget
- Secrétaire finance : Nicole Genet
- Membre : Marie-France Marteau
- Membre : Gabriel Borcard
- Membre : Monique Rapin
- Membre : Isabelle Huther
- Membre : Verena Berseth

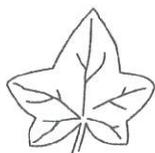
Il est rappelé à l'Assemblée générale que les transactions avec les comptes bancaires et postaux nécessitent la signature collective à deux.

Les membres du Comité autorisés à signer sont M. Olivier Fontanellaz, caissier, Mme Nicole Genet, secrétaire finance, et Mme Brigitte Rohr, présidente.

L'Assemblée générale en prend acte.

5. Rapport annuel de la Présidente pour l'exercice 2021

La Présidente commente son rapport qui fait l'objet du Rapport d'activités 2021 publié séparément. En résumé : en 2021, le repas de la mi-été était encore marqué sous le sceau du



Covid et a malheureusement dû être annulé mais l'assemblée générale a pu se tenir en présentiel le 31 août. Le Comité a continué de tenir ses séances tous les premiers lundis du mois et a maintenu, dans la mesure du possible, les différentes activités et manifestations. Enfin notre Section a pu fêter Noël et son 70^{ème} anniversaire le 12 décembre avec un magnifique spectacle de Music-Hall et un excellent repas concocté par l'auberge de la Fleur-de-Lys. Elle adresse un grand merci aux bénévoles de cette journée.

Elle a eu la joie d'assister aux différentes activités en participant aux thés dansants, à la pétanque, à quelques sorties, aux cartes, au stamm, à l'exception du tricot qu'elle rencontrera d'ici peu. Elle a pu constater tout l'engagement des responsables et animatrices des différents groupes. Elle leur adresse ses sincères remerciements. Elle en fait de même pour les membres du Comité.

6. Rapports annuels des activités des responsables des groupes d'activités

La Présidente passe la parole aux responsables de chacun des groupes d'animation qui présentent alors leur propre rapport faisant l'objet du Rapport d'activités 2021 publié séparément. Les rapports couvrent les activités suivantes : sorties, visites et balades, la pétanque, le stamm du samedi matin, les dames du tricot et broderie, les jeux de cartes, les thés dansants, les cartes d'anniversaires aux jubilaires, les actions intergénérationnelles, la mobilité réduite à Renens, ainsi que les permanences impôts.

Mme Marie-France Marteau informe que, concernant les thés dansants, le Comité a décidé de demander, dès le mois de septembre 2022, une contribution de CHF 5.00 par personne pour couvrir, entre-autres, les cachets des musiciens. Pour ce qui est des sorties et des balades, elle lance un appel aux membres présents pour trouver une personne qui pourrait la remplacer, car elle se retirera en décembre 2022.

Il est rappelé que le cours de danse country a lieu à la Maison du Peuple le 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois. Le nombre de participants est limité à 10.

Programme des courses, propositions par Marie-France Marteau : la fête de la mi-été le 17 août, la brisolée d'octobre, une balade conduisant à visiter l'ancienne usine Perrier de Chavannes : toutes les propositions de courses seront détaillées dans les bulletins de la Section.

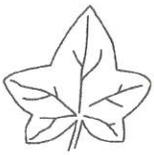
7. Comptes annuels de l'exercice 2021

M. Olivier Fontanellaz, caissier, remercie Brigitte Rohr pour la tenue des comptes jusqu'au moment où il a repris le flambeau. Il présente et commente les résultats financiers de l'exercice écoulé. En résumé chiffré des comptes de la Section, la période 2021 se boucle par un bénéfice de CHF 1'871.75. Ce résultat positif est principalement dû à des activités qui n'ont pas eu lieu et aux bons revenus prélevés par le groupe « permanence impôts ». Le bilan correspondant fait que le capital s'établit à CHF 43'406.44.

Par contre, de son côté, le Fonds de Noël boucle ses comptes et son bilan 2021 avec une perte d'un montant de CHF 2'248.50 et son bilan 2021 termine avec un total de CHF 20'821.04.

8. Rapports des vérificatrices des comptes (annexes)

Les comptes 2021 de la section et de Noël de l'AVIVO ont été contrôlés et vérifiés à Renens, le 4 avril 2022, par Madame Eva Gloor, vérificatrice rapporteuse et Madame Sonja Hurny, vérificatrice suppléante.



Mme Eva Gloor lit le rapport : « nous remercions la caissière, Madame Brigitte Rohr, d'avoir mis spontanément à notre disposition toutes les pièces comptables et d'avoir répondu à toutes nos questions. Nous avons pu constater que toutes les écritures ont été correctement passées et que la comptabilité est régulièrement tenue. C'est pourquoi nous vous invitons, Mesdames et Messieurs, à accepter les comptes 2021 tels qu'ils ont été présentés et d'en donner décharge au comité, à la caissière, ainsi qu'aux vérificateurs ».

9. Discussions, votes et décharges

La Présidente ouvre la discussion. Elle n'est pas demandée. La discussion est close.

Il est proposé à l'assemblée générale de voter en trois fois :

- a. Approuver les rapports annuels de l'exercice 2021

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité les rapports annuels de l'exercice 2021

- b. Adopter les comptes et bilans annuels de l'exercice 2021 de la section et de Noël

L'Assemblée générale adopte à l'unanimité les comptes et bilans annuels de l'exercice 2021 de la Section et de Noël

- c. Donner décharge de ces comptes et bilans annuels de l'exercice 2021 au Comité, au caissier et aux vérificatrices des comptes.

L'Assemblée générale donne décharge de ces comptes et bilans annuels de l'exercice 2021 au Comité, à la caissière et aux vérificatrices des comptes.

10. Election des vérificateurs/trices des comptes

Conformément aux statuts, deux membres et une suppléante ou un suppléant sont nommés pour 2 ans. Monsieur Alain Chiolino termine son mandat. Merci à lui. Madame Eva Gloor devient 1^{ère} rapporteuse, Madame Sonja Hurni devient 2^{ème} rapporteuse.

Madame Madeleine Henrioud se propose en tant que suppléante. Elle est élue à l'unanimité par applaudissements.

11. Budget 2022 (Section et Noël)

M. Olivier Fontanellaz, caissier, donne les informations sur les principales options de ce budget, qui ne comporte pas de poste ayant subi de gros changements. Le budget de la Section prévoit un petit bénéfice de CHF 300.-.

Le budget 2022 de Noël est de CHF 9'500.-. Il ne prévoit ni perte, ni bénéfice.

12. Cotisations 2023

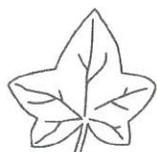
Pour l'année 2023, le comité propose de maintenir une fois encore les cotisations à CHF 30.- pour une personne seule et CHF 50.- pour un couple. Ceci y compris l'abonnement aux 6 éditions du «*Courrier*» de l'AVIVO Vaud.

L'Assemblée générale accepte à l'unanimité la proposition.

La Présidente recommande aux membres de payer leurs cotisations rapidement et si possible via leur compte postal ou bancaire sans passer par un versement au guichet. En effet dans ce cas, la Poste facture CHF 2.- à l'AVIVO pour chaque paiement.

13. Les projets du Comité

M. Gabriel Borcard organisera des courses les lundis : 2 par mois d'une durée de 1h00-1h30 et chaque 2 mois une course de 4h00. Les membres intéressés peuvent déjà remplir un bulletin d'inscription à l'issue de l'assemblée générale.



Les détails utiles seront publiés dans le prochain Bulletin de Section.

14. Propositions individuelles et divers

M. Raymond Durussel, Président de l'AVIVO-Vaud félicite la Section de Renens et environs qui, une fois de plus, montre qu'elle fonctionne bien notamment par ses activités et dans le renouvellement des membres du Comité. Il rappelle qu'un rendez-vous important pour les citoyens s'approche avec la votation sur le référendum de l'AVS. L'AVIVO participera à la campagne avec une affiche.

L'inflation est malheureusement de retour et les besoins d'adapter le deuxième pilier (LPP) vont soulever les passions.

Le Président cantonal termine sur une note musicale gaie mais nostalgique en chantant, à capella, « *La chanson de Prévert* » écrite par Serge Gainsbourg.

La discussion n'est plus demandée.

15. Clôture et Collation offerte

La Présidente remercie toutes et tous pour leur présence et leur participation tout au long de l'année, sans oublier les responsables des activités. Elle adresse des remerciements particuliers aux invités, aux Municipalités des 5 Communes ainsi qu'à leur Service, et aux fidèles donateurs tout au long de l'année pour leur appui apporté à la Section de Renens.

La séance est close à 15h25.

La collation est offerte en salle. Les sandwiches, gâteaux à la crème, boissons fraîches en plus des vins offerts généreusement par la Commune de Renens attendent chacune et chacun et font le bonheur de tous.

La Présidente : Brigitte Rohr

Le Secrétaire : Ernest Boget

Annexes :

2 Rapports de vérification des comptes 2021 (Section et Noël)

1 rapport d'activité 2021

Renens, le 24 mai 2022